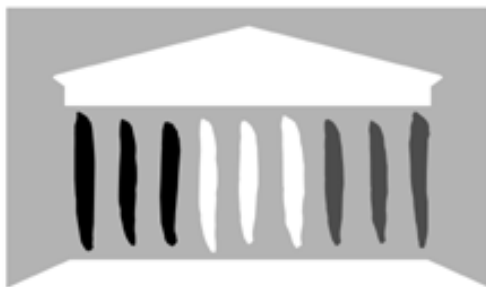


Ce texte a été retiré
par son auteur
le 25 mars 2026



N° 2543

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 mars 2026.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE

*visant à instaurer une journée de commémoration du génocide des Roms,
Sintis, Gitans, Manouches, Yéniches et Voyageurs le 2 août,*

(Renvoyée à la commission des affaires européennes)

présentée par

Mme Sandra REGOL, Mme Ersilia SOUDAIS, M. Olivier FAURE, Mme Cyrielle CHATELAIN, M. Stéphane PEU, Mme Sandrine ROUSSEAU, Mme Catherine HERVIEU, M. Emmanuel FERNANDES, M. Andy KERBRAT, M. Jean-Louis ROUMÉGAS, Mme Christine ARRIGHI, M. Philippe LATOMBE, Mme Marie-Charlotte GARIN, M. Fabrice BARUSSEAU, Mme Léa BALAGE EL MARIKY, M. Erwan BALANANT, M. Denis FÉGNÉ, Mme Christine PIRÈS BEAUNE, Mme Claudia ROUAUX, Mme Lisa BELLUCO, M. Laurent LHARDIT, Mme Marie POCHON, Mme Valérie ROSSI, M. Jean-Claude RAUX, Mme Constance DE PÉLICHY, M. Arnaud BONNET, Mme Julie OZENNE, Mme Eva SAS, M. Thierry SOTHER, M. Alexis CORBIÈRE, M. Benjamin LUCAS-LUNDY, M. Romain ESKENAZI, M. Boris TAVERNIER,

députées et députés.